



Communiqué de presse – Changement de collecte des ordures ménagères

La Communauté de Communes Mad & Moselle est engagée depuis de nombreuses années dans la réduction des ordures ménagères résiduelles et dans la transition écologique.

Dans ce cadre, une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Résiduelles Incitative (REOMI) a été mise en place dès 2013 sur une partie des communes puis étendue à l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} janvier 2020. Dans le même temps, et pour faciliter le recyclage des emballages, la collecte du tri sélectif a été étendue à l'ensemble des emballages plastiques (pot, barquette et film en plus des bouteilles, bidons et flacons, papier-cartons et métaux).

L'engagement de toutes et tous a permis d'atteindre les objectifs suivants :

- Réduction de -19.5% des ordures ménagères entre 2019 et 2022 ;
- 91% des foyers présentant leur bac d'ordures ménagères à la collecte moins d'une fois tous les 15 jours et 48% une fois par mois ;
- Augmentation de +35% des emballages recyclables (sacs jaunes + verre) entre 2019 et 2022.

Forte de ces constats, la Communauté de Communes Mad & Moselle poursuit son engagement dans la réduction de l'empreinte écologique du service de gestion des déchets en réduisant le nombre de camion de collecte en circulation à compter de 2024.

Pour atteindre cet objectif, la collecte des ordures ménagères, qui est réalisée toutes les semaines jusqu'au 31 décembre 2023, **passera à une fois tous les 15 jours à partir de 2024** comme annoncé dans le magazine intercommunal d'avril 2023. Cette évolution de collecte engagée lors du conseil communautaire du 17 février 2022 a été entérinée une nouvelle fois par le conseil communautaire du 19 octobre 2023 et le passage en préfecture le 1^{er} décembre 2023 lors du CODERST (conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques).

Les calendriers de collecte des ordures ménagères et du tri sont actuellement en cours de distribution en porte-à-porte et l'ensemble des informations est disponible sur notre site internet (www.cc-madetmoselle.fr).

Dans un esprit de simplification de la gestion des déchets au quotidien, les sacs jaunes et les bacs d'ordures ménagères seront collectés le même jour à partir de 2024. Un premier camion passera collecter les sacs jaunes puis un second camion passera collecter les ordures ménagères.

En aucun cas, votre tri sélectif ne sera mélangé à vos ordures ménagères !!! Il y aura bien deux camions distincts.

Pour vous aider à réduire vos ordures ménagères, la Communauté de Communes Mad & Moselle proposera à la vente dès 2024 des composteurs individuels (prix de vente et réservation possible à compter du 02/01/24). D'autres services arriveront courant 2024.

Un doute, une question ? N'hésitez pas à consulter notre site internet (rubrique « Gérer et réduire les déchets »). Nos agents sont également disponibles par mail ou par téléphone.

Communauté de Communes Mad & Moselle
2 bis rue Henri Poulet - 54470 Thiaucourt-Régniéville
Tel : 03.83.81.91.69
Mail : contactdechets@cc-madetmoselle.fr
www.cc-madetmoselle.fr